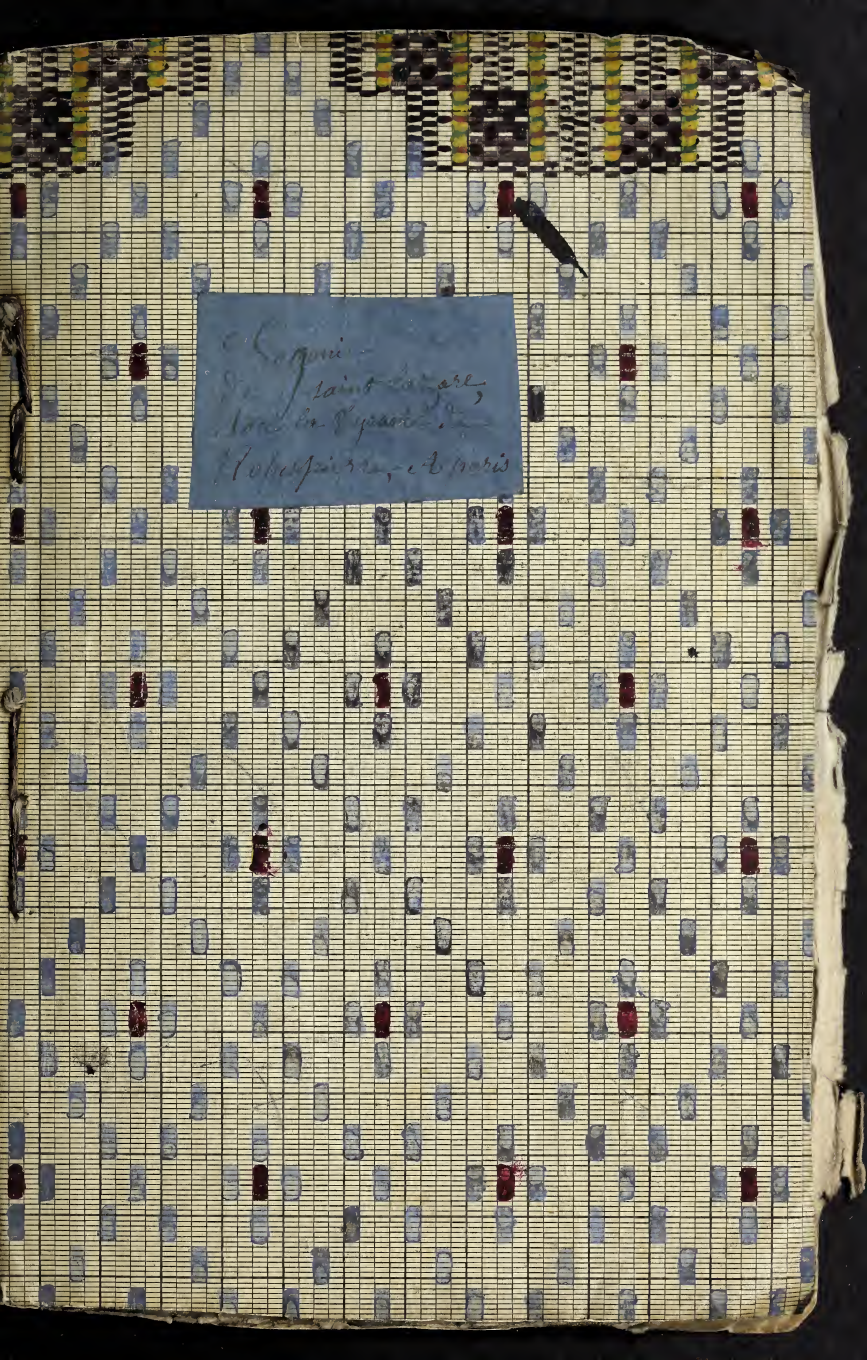

Sagoui
de Saint Lazare,
tenu à l'époque de
Robespierre, à Paris

60
13
193

(390)

P^on^ 606

Sur 360 cord

Jaune & noir
vert
bleu a

L'AGONIE
DE
SAINT-LAZARE,
SOUS
LA TYRANNIE DE ROBESPIERRE;

PAR J. F. N. DUSAULCHOY.

Collocavit me in obscuris sicut mortuos seculi; et anxiatus est super me spiritus meus, in me turbatum est cor meum.

PSALM.



A PARIS;
Chez CHABAL, Rue Christine nº 3, et chez tous les marchands de nouveautés.

L'AGONIE

DE ST.-LAZARE;

SOUS LA TYRANNIE

DE ROBESPIERRE.

AU moment où les acclamations de l'allégresse retentissent au sein de ma Patrie; où les bénédictions d'un Peuple reconnoissant environnent la Representation Nationale; où les cœurs trop long-tems comprimés par la terreur, se dilatent, s'épanouissent, se cherchent et se pressent avec ravissement ; où la douce confiance renait, où l'ami retrouve son ami, l'amante son amant, l'époux son épouse fidéle ; au moment où tant de victimes d'un tyran farouche passent d'une longue et cruelle captivité dans leurs foyers, naguerres le séjour des pleurs et du désespoir, et changés tout à coup en celui des ris et de la joye ; dans ce moment sacré que l'historien ne racontera qu'avec attendrissement, dois-je craindre d'attrister l'ame sensible de mes concitoyens par la peinture des maux que leurs frères inno-

gens ont soufferts, des vexations qu'ils ont éprouvées, de l'amertume dont ils ont été abreuvés et des dangers qu'ils ont courus ? . .

J'allois décrire quelques uns des forfaits des derniers tyrans que la Convention Nationale vient d'écraser, quand soudain cette réflexion arrêta ma plume. . .

Mais une seconde réflexion me la fit reprendre bientôt : . . . ce n'est qu'en révélant, me dis-je, les forfaits des oppresseurs des peuples, que les peuples apprennent à les déconcerter. Les leçons du passé sont la sauve-garde du présent et de l'avenir. . . Et de plus, après de mortelles allarmes, le cœur qui reçoit de nouveau les impressions du bonheur accroit encore sa jouissance, en comparant à l'époque fortunée de sa libération, l'époque sanglante où les palpitations de la douleur et de l'effroi l'oppressoient sous le fer assassin. Il est doux aussi de pleurer ceux avec lesquels on a mangé le pain de la captivité; qui, avec nous ont épuisé la coupe de l'amertume et de nos pleurs arrosés, se sont arrachés des bras tremblans de l'amitié éplorée pour marcher à l'échafaud que le crime dressoit à la vertu.

Encouragé par ces pensées, je vais donc retracer de douloureuses angoises, je vais peindre l'agonie de Saint-Lazare. Mais avant, remontons aux causes et suivons rapidement la

la gradation des événemens. Puissent mes paroles se buriner dans l'esprit des peuples, pour leur instruction et l'exemple de ceux qui les gouvernent.

Ces êtres dénaturés, enfantés pour devenir l'opprobre et le fléau du genre humain; ces monstres dévorateurs dans l'ame desquels les furies ont fixé leur repaire; ces hipocrites adroits et profonds dont le desir ambitieux est d'asservir leurs semblables et de s'asseoir sur le trône de la tyrannie, les annales des siècles en font foi, leur système fut toujours la terreur; leur tactique, les délations, les massacres, les assassinats. Jaloux de tout homme énergique et vertueux dont ils ne peuvent supporter le regard, frémissant à l'aspect du savoir, dont l'œil exercé peut, en suivant leur marche tortueuse, percer jusqu'aux replis les plus cachés de leurs cœurs, y saisir leur secret détestable et dévoiler leurs trames criminelles; desséchés par l'inquiète agitation du remords, cruels par lâcheté, altérés de sang, leur plan abominable fut toujours d'exterminer la moitié d'une génération pour dominer l'autre moitié; tel fut aussi le plan de Robespierre.

Républicains, qui êtes délivrés de ce génie malfaisant, voulez-vous juger si tous les ressorts qu'il a mis en œuvre ne faisoient pas partie de ce plan, si la tyrannie n'étoit pas son but? suivez-le depuis que trompé par ses dehors austères, par sa feinte incorruptibilité, le peuple

a commencé à le croire un de ses plus fidèles soutiens ; vous le verrez, constamment envieux des hommes qui, par leurs talens et leurs services, avoient acquis quelque crédit : semblable à la chenille qui s'attache à la feuille verdissante et ne la quitte qu'après l'avoir souillée, desséchée, dévorée ; sans cesse avec fureur il s'attachoit à leur réputation ; il alloit distillant sur eux l'impur venin de la calomnie, empoisonnant leurs plus louables actions, transformant en crimes de foibles erreurs, créant des trames que l'ingénieuse perversité de son imagination leur prêtoit; sa rage enfin n'étoit satisfaite que, quand parvenu à les rendre l'objet de l'éxécration générale, il conduisoit à l'échafaud ces rivaux qu'il redoutoit. Les compagnons de son enfance et de ses études, les amis fidèles et courageux qui, constamment, l'avoient servi, défendu, protégé, secouru, consolé dans ses afflictions; qui, par leurs discours ou leurs écrits, avoient établi sa réputation, lorsqu'il entra dans la carrière politique ; qui, depuis l'avoient élevé au faîte de la confiance publique, tous ils ont subi cette destinée affreuse, tous ils ont été proscrits par cet ingrat.

Sentant que, jamais, il n'usurperoit au peuple sa souveraineté qu'en s'emparant adroitement de son opinion, pour la diriger ensuite, la forcer, la maîtriser ; on l'a vu, suivant les

phases de cette opinion, la saisir avec agilité, et, pour être toujours en mesure avec elle, pareil à l'arbuste flexible qui plie au gré de tous les vents, et dont les feuilles mobiles resonnent également sous l'haleine du zéphire et sous le sifflement de l'aquilon courroucé, tour à tour, il défendit la constitution monarchique et la constitution Républicaine, la prérogative royale et la souveraineté du peuple, la liberté indéfinie de la presse et l'asservissement de la pensée; il déclama contre les cultes et voulut établir une religion nouvelle; il fit charger de fers ceux qui élevoient la voix dans les sociétés populaires, et ils se plaignit que les discussions de ces sociétés ne presentassent plus ni force, ni énergie; il parla de douceur, de tolérance, et il amoncela des milliers de cadavres sanglans; avec un hypocrite enthousiasme enfin, il s'écrioit : honneur et gloire à la Convention Nationale! et jour et nuit il conspira pour l'asservir, l'avilir, l'anéantir....

Pour asseoir la République sur une base impérissable, pour inspirer une terreur salutaire à ses ennemis, pour détruire tous les germes de factions, pour que le sol de la liberté fût enfin purgé des traîtres et des conspirateurs, il falloit pendant quelques instans un gouvernement vigoureux et hardi, qui, dégagé des formes ordinaires, marchant au-delà des principes tuté-

laires des gouvernemens stables et paisibles, suivit à pas de géant le seul principe restaurateur des états dans les grandes crises, celui du salut du peuple à qui tout cède. Pour que l'action de ce gouvernement fût robuste et prompte, pour qu'elle planât sur toutes les factions et sur tous les perils; pour qu'elle allât chercher le crime dans son refuge le plus secret, il importoit aussi d'investir ceux qui devoient la diriger d'une confiance indéfinie, d'un pouvoir presque dictatorial, et l'on avoit pensé que ce pouvoir n'auroit dans ses résultats rien de nuisible à la liberté, s'il étoit attribué à des hommes choisis dans le peuple et s'il avoit pour centre des membres de la Representation Nationale. C'étoit en un mot la tyrannie de la vertu sur le crime que l'on avoit eu dessein d'établir; on vouloit que l'homme pur; que l'ami du Peuple et de l'humanité dormît, paisible appuyé sur le doux orreiller d'une bonne conscience, mais on vuoloit aussi que le méchant fût saisi d'épouvante.

Sans doute on avoit droit d'ettendre d'inapréciables avantages d'un tel gouvernement confié à des mains habiles et sages; mais il étoit à craindre qu'en des mains inexercées ou corrompues, il ne se métamorphosât en arme à deux tranchans; il étoit à craindre qu'il ne servît à un ambitieux de marchepied pour s'élever à la souveraine puissance. Aussi, dès qu'il fut ques-

tion de l'établir, l'hypocrite Robespierre prévit avec transport le parti qu'il en tireroit, s'il réussissoit à en saisir toutes les rennes, à en être le seul régulateur; il calcula les différentes gradations par lesquelles, insensiblement, il en pervertiroit l'organisation; d'avance, il s'enivra du plaisir barbare de réaliser ses vues superbes et dénaturées, en abbattant indistinctement et l'aristocrate et le patriote, et l'intrigant et l'homme vertueux, et le génie, et les talens, et le savoir, et tout en un mot ce qui pouvoit porter en soi quelque force de résistance, quelqu'amour de la renommée, quelque haine du despotisme.

Le monstre! Si le succès n'a pas couronné son infernale entreprise, sur le penchant d'un abîme incommensurable il n'a que trop exposé la République, il n'a que trop déchiré le sein de la France, il n'y a que trop répandu le deuil et la désolation! Mais faisons parler les faits.

Après quatre années d'astuce et d'hypocrisie, quoique lâche, sans autre talent que celui d'un fourbe et d'un déclamateur, sans autre secret que d'entretenir les ames en de continuelles agitations par des récits de complots sans cesse renaissans, il en étoit venu au point que le Peuple ne juroit plus que par sa fausse vertu, par son feint patriotisme, que, presque exclusivement, il le regardoit comme le sauveur de la patrie.

Alors, assuré de son empire sur l'opinion croyant que ses discours étoient reçus comme des oracles; certain d'avoir fasciné les yeux de la multitude, fait passer dans les ames l'enthousiasme de la confiance et de l'amour, donné à ses ennemis mêmes une haute idée de son influence et de son incorruptibilité, il pensa qu'il étoit tems d'établir les bases de la tyrannie qu'il convoitoit.

Il cessa donc de contraindre son orgueil irritable et intolérant, sa rage sanguinaire; il se montra avec audace ce qu'il étoit, et s'il ne dit pas : *je veux être roi*, avec les mots sacrés de vertu, de liberté, de patrie sans cesse à la bouche, il fit tout ce qu'il falloit pour le devenir. Par la terreur des proscriptions, il despotisa les comités, les jacobins, la convention nationale elle-même; il remplit les administrations d'hommes vendus à ses projets ou d'hommes crédules dont il s'étoit fait des Séïdes; il entretint un peuple d'écrivains mercénaires qui, chaque jour, l'offroient à la vénération publique et força au silence les publicistes trop fiers pour vendre leur plume, trop probes pour composer avec leur conscience.

Le tribunal révolutionnaire, cette arme foudroyante imaginée pour précipiter dans la nuit du tombeau les traîtres et les conspirateurs, mais éminemment destinée à protéger, à dé-

fendre, à venger les patriotes; le tribunal révolutionnaire, en le composant de ses complices, en le dégageant de toutes les formes indispensables pour distinguer le crime de l'innocence, en donnant une latitude monstrueuse à la conscience de ses jurés, il le transforma par dégrés en une arène sanglante, où toutes les loix de la justice et de l'humanité étoient indignement foulées aux pieds, où l'adolescence inexpérimentée, la caduque vieillesse, l'erreur et l'innocence avoient également le destin du crime endurci, où joignant l'outrage, la dérision amère à la férocité des assassins sous le nom de juges, frappoient impitoyablement les victimes déplorables que le tyran leur indiquoit.

Une foule de délateurs infâmes furent chargés du soin d'alimenter ce tribunal antropophage; mais leurs dénonciations ne rendant pas encore assez de victimes au gré du cadavereux Robespierre, il travailla son génie fécond en scélératesses; et les circonstances révolutionnaires nécessitant une loi qui mit hors d'état de nuire des hommes qui, soit par le rang qu'avoient tenu jadis, soit par leurs anciennes relations, soit par leurs opinions manifestées, où leur esprit inquiet et turbulent pouvoient être justement atteints par le soupçon, il appuya de toutes ses forces la promulgation de cette loi,

et il empêcha qu'on ne la précisât de manière à en prévenir les abus.

Alors, se multiplierent à l'infini les prisons dans toutes les parties de la République; les meilleurs citoyens y furent entassés pour être ensuite traînés en masse sous le couteau meurtier des juges bourreaux.

Afin qu'aucun ne rechappe, le dictateur donne le mot à ses limiers dans les départemens : les hommes énergiques, avocats du peuple et de la liberté dans les sociétés populaires et les administrations, ceux qui déploient un caractère ennemi de l'adulation et de l'idolâtrie sont signalés et bientôt frappés par une loi qui n'avoit éte conçue que pour préserver leur marche et leurs travaux révolutionnaires des entraves de l'aristocratie et du royalisme. Interprêtée au gré de la jalousie, de la haine et de la vengeance, cette loi devient une véritable calamité. L'intérieur des maisons d'arrêt offre les rapprochemens les plus immoraux, les plus désespérans, les plus cruels. Le patriote persévérant dans la route des principes, confondu avec l'aristocrate eshonté et le conspirateur audacieux; le vieillard moribond, à côté du jeune homme dont un léger duvet ombrage à peine le menton; la vierge naive et touchante, dont les charmes conspirèrent seuls la défaite des cœurs sensibles, assise à la même table que la courtisanne im-

pure. Tel est, trait pour trait, le tableau rebutant de ces vastes tombeaux, où des milliers d'infortunés sont ensevelis vivans, et cependant, Robespierre et ses complices s'écrient chaque jour dans nos tribunes : *ainsi que la probité et la vertu, les mœurs sont à l'ordre du jour.*

Quel est le citoyen qui, dans ces tragiques instans, n'a pas eu à pleurer un parent, un ami plongé dans les fers ou tombé sous la hache meurtriere que des sacrilèges osoient nommer celle de la justice, comme si la justice n'aimoit à régner qu'au milieu des allarmes, sur des ruines et des cercueils! ... helas! Le deuil et la douleur remplissoient toutes les ames, la stupeur et l'effroi se peignoient sur tous les visages ; et le tyran et ses complices subalternes faisoient même un crime de l'apparence des regrets les plus naturels et les plus légitimes!

Un pere, une mere tendres osoient-ils élever l ur voix suppliante et réclamer les soutiens de leurs cheveux blancs; avec l'expression du sentiment et de l'amour enflammé, l'épouse éplorée sollicitoit-elle la pitie en faveur de son époux arraché de ses bras languissans; l'ami vertueux venoit-il plaider la cause de son ami innocent : anathême sur ces conspirateurs, s'écrioit la horde cannibale de Robespierre! et soudain ces malheureux étoient punis d'avoir cru que des êtres à figure d'hommes pussent avoir des cœurs ac-

cessibles au cri de la nature et de l'humanité; escortés par de vils et insolens satellites, ils alloient partager la destinée affreuse de ceux qu'il avoient tenté de delivrer, ils alloient grossir le nomb,e des proscrits.

Alors renaquirent ces jours d'horreur et d'effroi de l'histoire de Tibère, si éloquemment décrits par Tacite et Suétone; comme sous le règne de ce monstre, le délateur sans foi fut seul en crédit; l'azile le plus retiré des maisons particulières cessa d'assurer le secret aux épanchemens de la confiante amitié; sous le masque d'une hypocrite sensibilité, des fourbes perfides s'avoient s'y insinuer et surprendre les élans les plus purs de l'ame, pour en faire des motifs d'accusation; un discours indiférent, une seule parole échappée, un regard, un geste, étoient recueillis, interprétés, empoisonnés, vous privoient de votre liberté, et peut-être, vous conduisoient à la mort. Si dans votre vie actuelle on ne trouvoit point d'aliment à la calomnie, on remontoit à des tems éloignés; et l'on vous faisoit uncrime d'anciennes relations, des opinions que vous aviez émises avant la révolution, avant que nous n'eussions le bonheur d'être Républicains; chacun avoit à craindre enfin de trouver dans son ombre même, un dénonciateur, de rendre le papier confident de la pensée la plus simple, on craignoit plus, on craignoit de se parler

à soi même. Le pere étoit forcé de comprimer son cœur au sein de sa famille ; jusques dans les bras de son épouse, l'époux tremblait que l'abandon de l'amour ne le conduisit à l'abandon de la confiance ; de vieux amis frémissoient en se rencontrant, leurs regards mornes s'interrogoient, la terreur repoussoit leurs ames prêtes à voler sur leurs lèvres, et ils se séparoient brusquement ; les liens les plus doux se rompoient, l'homme ne voyoit dans l'homme qu'un ennemi féroce, les rapports fraternels s'anéantissoient, le citoyen étoil avili, dégradé, la Société touchoit à sa dissolution.

La loi sur la police générale de la république, que le tyran et ses complices avoient imaginée, et dont ils s'étoient adjugé exclusivement le soin, la nouvelle organisation du Tribunal Révolutionaire, ce chef d'œuvre de la plus audacieuse atrocité, amenoient à grands pas la réussite de leurs complots : l'opinion étoit enchaînée, la terreur avoit glacé l'énergie républicaine, les hommes qui auroient pu la ranimer, languissoient dans les fers ou avoient porté leurs têtes sur un échafaud, si quelques uns restoient, ils étoient si isolés que les triumvirs ne les craignoient plus.

Mais, cet état de foiblesse et d'abatardissement n'étoit encore que le prélude du coup décisif, par le quel Robespierre prétendoit monter au type de la puissance. Il pensoit avec fon-

dement qu'il perdoit le fruit de tant d'agitations et de tant de forfaits, si les détenus innocens amoncelés dans les maisons d'arrêt voyoient jamais tomber leurs chaînes. Pour se délivrer d'un tel embarras, il résolut de surpasser en barbarie les Néron, les Caligula, les Busiris, les Aureng-Zeb et autres bourreaux de l'espèce humaine ; il résolut . . . ma plume hésite à l'écrire. . . Il résolut d'effacer du nombre des vivans tous les détenus de la République. Alors, se disoit-il, plus de réclamations importunes, plus de Brutus à redouter. J'égorge du même fer les pères de la patrie ; sur leurs corps expirans, j'élève le trône de ma grandeur, et je regne sur un peuple timide, tremblant, que l'aspect des supplices aura bientôt façonné au plus lâche esclavage. . .

Monstre abominable ! non, tu ne la consommeras pas cette œuvre de ténebres et d'horreur ! Il sera interrompu le cours de tes iniquités, des hommes forts et courageux, des amis brûlans de la patrie et de l'humanité, de dignes Représentans du peuple, veillent, ils te suivent, ils ont juré de précipiter au fond du Tartare ton ame dégoûtante de crimes ! Le Cointre de Versailles, Fréron, Barras, Courtois, Garnier de l'Aube, Rovere, Thirion, Tallien et Guffroy, courageux auteurs de cette sainte conjuration, que vos noms passent à la postérité

la

plus reculée, entourés de la reconnoissance et de l'amour d'un peuple que vous avez sauvé! Que nos neveux vous prennent pour modèles, si quelque Robespierre nouveau pouvoit naître jamais au milieu d'eux! . . .

Mais Fouquier Tainville, ce vampire gonflé de sang, et son tribunal infâme, avec quelque célérité qu'ils expédiassent les assassinats, ne pouvoient suffire à vuider les prisons qu'après un laps de tems considérable; et le dictateur risquoit ainsi de voir le peuple ouvrir enfin les yeux et faire entendre le cri de la pitié; il trouva donc plus prompt de septembriser de nouveau, et il fut décidé que la bûche finiroit le sort des détenus. Afin de couvrir cependant d'une apparence de justice, ce parti sanguinaire, il importoit de jetter de la défaveur sur les maisons d'arrêt, de persuader au peuple qu'elles ne renfermoient que des scélérats, des contre-révolutionnaires qui conspiroient du fond de leur prison.

C'est ici que commence le récit des faits particuliers dont nous avons été ou témoins ou victimes depuis six mois; ils acheveront de dévoiler les intentions perverses du traître Robespierre et de la tourbe grossière de ses satellites. Ces faits démontreront que toutes les vexations ont été imaginées pour nous forcer à ne plus consulter que le désespoir, à nous rendre

coupables de révolte, afin d'avoir le prétexte de nous égorger en masse. Ce que je vais dire relativement à St.-Lazare, sera applicable aux autres maisons d'arrêt de la République; dans toutes, la même tactique de persécutions a été mise en œuvre.

Dans le principe, les détenus n'étoient pas resserrés comme des brigands; avec une permission des autorités constituées, permission rarement refusée, ils pouvoient voir leurs parens et leurs amis; ils pouvoient écrire et recevoir des lettres, pourvu qu'il n'y fût point question d'affaires politiques; et ce n'est que par dégrés, qu'en les privant de toute communication au dehors, on en est venu à les plonger dans l'isolement et l'abandon, position plus cruelle encore que les autres privations qu'on leur faisoit éprouver.

L'époque où Hébert, Ronsin, Vincent etc., ont été démasqués, suivit de près celle où l'on enleva à ces infortunés la consolation de pleurer quelquefois dans le sein de ceux qui leur étoient chers et qui venoient les aider à supporter le fardeau de leurs peines, celle où il leur fut interdit de prendre connoissance de l'état de leurs affaires.

Hébert, Ronsin, Vincent etc. complices de Robespierre, travailloient déja à l'exécution du projet de massacrer les détenus; mais le tyran soupçonneux et jaloux s'apperçut bientôt que ces

hommes infâmes, agissoient pour leur propre compte, au lieu d'agir pour le sien; il mit autant d'acharnement à les perdre que, jusqu'alors il en avoit mis à les protéger et à les défendre; le seul Henriot continua d'être investi de toute sa confiance.

La débacle de ces scélérats retarda la septembrisation, mais elle servit de prétexte à de nouvelles arrestations, et Robespierre espéra n'avoir reculé que pour mieux sauter.

Mais suivons la marche d'Hébert et de ses acolytes, pour soulever le peuple contre les maisons d'arrêt.

Dans le courant de Nivôse, ils imaginèrent de faire avec grand appareil, en plein jour, des transféremens de deux cents personnes à la fois, des prisons dans les maisons d'arrêt, des maisons d'arrêt dans les prisons. Lentement traînés de rues en rues sur de longs chariots, liés, garottés deux à deux, les malheureux que l'on avoit choisis, étoient exposés aux huées et aux injures du peuple à qui l'on persuadoit qu'ils étoient des brigands de la Vendée. On affectoit d'arrêter des heures entières les chariots dans les places de marché; les gendarmes avoient ordre de tuer le premier qui se plaindroit ou qui feroit mine de se délier. Dans le nombre de ces victimes, on voyoit des vieillards, des enfans, des femmes. Plusieurs accablés de foiblesse et de lassitude, anéantis sous

le poids de l'humiliation et de la honte, tomboient en défaillance. Emues à ce tableau déchirant, des femmes de sans-culottes accourroient aussi-tôt leur chercher quelques gouttes de vin ou d'eau-de-vie ; elles leur présentoient ces foibles secours avec l'expression franche de la nature et du sentiment : soudain le Cerbère municipal, à qui ces femmes compatissantes cherchoient à ravir le plaisir de savourer les souffrances du malheur, s'élançoit furieux, les accablant d'injures, il leur arrachoit le verre de la main, il brisoit ce verre sur le pavé, et faisoit reculer à grandes bourrades celles qui avoient osé l'offrir, qui avoient commis le grand crime de se montrer humaines et sensibles ; quelques-unes même de ces bonnes citoyennes ont été punies par la prison de leur bienfaisante pitié.

On transféra de Bicêtre à saint-Lazare deux cents brigands condamnés aux fers, afin de persuader que saint-Lazare ne contenoit que des brigands. On espéroit que dans cette maison, assez fermée pour des hommes qui ne veulent devoir leur liberté qu'à la loi, mais très-peu sure pour des êtres accoutumés à tous les crimes, on espéroit, dis-je, que ces scélerats se révolteroient et employeroient tous les moyens possibles de s'évader. Pour les exciter à se livrer à des excès, on porta la rage dans leurs ames, on les jetta pèle mèle dans le réfectoire, sans lits,

sans siéges, sans paille, sans bois pour se chauffer, sans même leur donner de nourriture ; ils rugissoient, ils remplissoient l'air d'imprécations et de cris. La salle du réfectoire étoit entourée d'une boiserie artistement faite ; bientôt elle fut brisée et brûlée. L'inquiétude et la terreur circuloient dans la maison et aux environs, les voisins trembloient, ils s'attendoient à chaque instant à une irruption de contre-révolutionnaires et d'assassins. Alors, à la tête de la force armée, monté sur son bucéphale, Henriot attroupe le Peuple, il entre dans la cour ; *Citoyens*, s'écrie-t'il s'adressant à la garde et montrant les fenêtres des détenus, *les hommes qui sont dans cette maison sont des scélérats que la mort attend ; ils ne rêvent que forfaits et contre-révolution ; si un seul osoit élever la voix ou faire mine de s'évader, faites feu sur lui ; nous vous les livrons tous......* A ces paroles sanguinaires, un cri d'indignation part des fenêtres où les détenus étoient agroupés ; Henriot paroit déconcerté, cependant il se remet et reprend : *il est possible qu'il se trouve peut-être parmi ces conspirateurs un ou deux patriotes, s'il s'en trouvoit vous leur accorderiez secours et protection*. Après cette scène, il sort de la cour en caracolant, et se félicitant intérieurement de l'impression défavorable qu'il avoit laissée contre les détenus.

Temoins de cette conduite révoltante, les détenus n'envisagrèent plus que la mort, et la mort la plus affreuse, ils ne doutèrent plus que l'on ne voulût renouveller l'horrible boucherie du 2 septembre; ils résolurent si l'on venoit les egorger, d'user pour se sauver de tous les moyens qui seroient en leur pouvoir. En consequence ils se tinrent sur leur garde; quatre dans chaque corridor furent chargés de passer les nuits, de faire sentinelle et d'avertir leurs compagnons d'infortune en cas d'évenement. Une seule chose les rassuroit un peu, c'est que le citoyen Naudet alors concierge, étoit un homme humain, sensible, qui avoit pour les détenus tous les égards que l'on doit au malheur, et qui leur procuroit tous les adoucissemens qu'il pouvoit sans compromettre son devoir.

Tandis que ces tristes victimes étoient a- en proye à des allarmes insuportables, par ordres hypocrites qu'il faisoit imprimer dans les journaux, Henriot aliénoit de plus en l'opinion contre les maisons d'arrêt, ses chards, ceux de l'administration de police co- roient tous les lieux publics, ils y répandoient les calomnies les plus perfides et les plus noires. Mais la première arrestation de Ronsin et de sa clique, ayant eu lieu à cette époque, le massacre fut ajourné. Alors les voleurs de Bicètre y ayant été reconduits au milieu des tenè-

bres de la nuit, les pauvres lazaristes commencèrent à respirer un peu.

Cependant les mesures n'en furent pas moins rigoureuses; les sentinelles qui nous gardoient n'en eurent pas moins la persuasion que nous etions des brigands, des conspirateurs, plusieurs fois même elles tirèrent sur des détenus qui se mettoient aux fenêtres; et l'on remarqua que celles qui se permirent ces actes barbares contre des hommes paisibles, étoient de la section d'Hebert.

Dans ces momens d'effroi, trois citoyens dont la détention avoit dérangé les affaires, et qui se voyoient privés de correspondre avec ceux qui étoient chargés de leurs interêts au dehors, perdirent la tête et se jettèrent successivement par la fenêtre. Ces trois malheureux avoient bien servi la révolution; l'un étoit Etienne, ancien notaire, l'autre un ami de Marat dont j'ai oublié le nom, et le troisième un Belge patriote.

Ce n'etoit pas assez, au gré de nos persécuteurs, de nous avoir ravi le plaisir d'embrasser quelques fois nos femmes, nos amis; il falloit encore nous enlever la consolation de les appercevoir de loin et de leur envoyer des baisers. Ces objets si chers et qui seuls retiennent à la vie, n'obtenant plus de permissions pour entrer dans la maison, venoient dans la première cour; là

nous les voyions de nos fenêtres ; nous les voyions d'assez près pour lire sur leurs traits l'expression de la tendresse, de l'inquiétude et de la douleur ; ils pouvoient nous entendre leur dire; *nos cœurs ne connoissent de jouissances que celles d'être à vous ; les liens qui nous unissent nous donnent seuls la force de supporter le fardeau de nos peines.* Nous pouvions laisser couler quelques larmes sur nos enfans, que leurs mères élevoient dans leurs bras, la benédiction paternelle pouvoit descendre jusques sur la tête de ces innocentes créatures. Mais, souvent témoins de ces scènes de sentiment, les bourreaux qui torturoient nos ames, ne les virent qu'avec envie, qu'avec rage, et bientôt défense fut faite d'entrer dans la cour, la porte fut fermée, et ce lieu où nos regards avoient plané si délicieusément sur ce que nous chérissions le plus, ne nous offrit alors qu'une triste et noire solitude. Que ceux qui aiment à savourer les pures expressions du sentiment et de la nature jugent de l'état d'abbattement et de langueur dans lequel cette privation cruelle nous plongea !

D'un autre côté, rien ne présageoit un terme à notre captivité ; chaque jour on amenoit parmi nous de nouvelles victimes, et nous ne voyions sortir aucun de nos frères infortunés; nous n'entendions parler que de la terreur répandue dans Paris et dans les départemens, nous apprenions que

personne n'osoit plus se risquer à solliciter pour nous. Nous nous croyions abandonnés de la nature entière; nous voyions la société nous accabler de son mépris et de sa haine, et nous en étions au point de défendre même à nos femmes de demander justice pour leurs époux opprimés.

Comme nous nourrissions à nos frais, nous et nos camarades indigens, on n'avoit pu nous ôter la faculté d'écrire, du moins pour faire venir ce dont nous avions besoin. Des commissionnaires avoués par le concierge entroient dans les guichets, là nous communiquions avec eux. Nos oppresseurs craignirent que cette facilité ne devînt nuisible à leur projet; en faisant transpirer au dehors la connoissance des vexations que nous éprouvions, et en nous instruisant des calomnies que l'on répandoit à la journée contre nous.

Ils ne trouvèrent pas de moyen plus efficace que de nous isoler, de nous resserrer tellement qu'ils puissent tout se permettre sans redouter que nos réclamations et nos plaintes parvinssent jamais au Peuple et à la Convention Nationale : ils persuadèrent donc aux comités de salut public et de sureté générale de prendre un arrêté, ordonnant que nous serions nourris en commun et que la nation payeroit notre nouriture; l'administration de police nous signifia même que nous serions blanchis, et que toute espèce de correspondance nous serait interdite.

Mais l'humanité de Naudet, concierge, ne s'accordant pas avec de telles mesures, il devint suspect à cette administration : elle saisit l'occasion d'un petit désagrément qu'il éprouva pour le destitue et le remplacer par un autre concierge, le citoyen Semé, brusque et ponctuel exécuteur des ordres cppressifs qu'on lui donnoit, cependant honnête homme et incapable de vexer de son chef. Cet homme ne paroissoit pas encore disposé à tourmenter les détenus et à amonceler contre eux de fausses dénonciations : il éprouva le même sort que son prédécesseur, et l'on mit à sa place un être entiérement dans le goût de l'administration, une brute feroce qui sembloit ne s'alimenter que de nos souffrances : avec un cerbère, on avoit bien la certitude d'être secondé chaudement, lorsqu'il s'agiroit de travailler à notre destruction.

Une pr caution restoit à prendre à nos bourreaux, nous avions des couteaux, des rasoirs, des ciseaux dont on craignoit que nous ne nous fissions des armes pour nous défendre si l'on venoit nous égorger ; plusieurs selon leur fortune, avoient reservé des assignats pour leur dépense courante, leurs besoins à venir, et les secours qu'ils répandoient fraternellement sur leurs camarades pauvres. Avec ces assignats, nous pouvions, disoit-on, corrompre nos gardiens et faire passer au dehors le recit de nos maux. On trou-

va donc expédient de nous enlever tous ces objets, on trouva expédient d'hériter de nous avant notre mort et de nous mettre hors d'état de penser à la moindre résistance.

En conséquence, un beau matin nous recevons l'ordre de nous renfermer dans nos chambres avec défense d'en sortir sous aucun prétexte; les coridors sont fermés, plus de communication entre nous ; nous nous demandons à nous-mêmes ce qui peut avoir motivé cet ordre ; alors nous voyons entrer des commissaires suivis de la force armée. Comme on croit facilement ce qu'on desire, nous nous arrêtons quelques instans à l'idée que c'est la Commission populaire, cette commission dans laquelle nous avions mis notre espoir, et qui n'étoit qu'une leurre, un moyen de nous assassiner plus sûrement, imaginé par Robespierre et ses complices ; *Elle vient nous délivrer*, nous disons-nous ! Quelle erreur est la nôtre ! Hélas ! bientôt nous serons détrompés.

La visite commence, les coridors sont remplis de gardes auxquels il est défendu de nous dire et de nous repondre un mot ; accompagné d'un officier de paix, suivi du concierge et de deux guichetiers, un administrateur de police vient dans chaque chambre par ordre de numéros, et il n'en sort qu'après avoir exercé la plus sévère et la plus indécente inquisition, qu'après avoir lu tous vos papiers, retourné vos po-

ches, vos porte-feuilles, fouillé jusques dans vos culottes, votre chemise, vos matelats; couteaux, ciseaux, canifs, rasoirs, assignats, bijoux, sont saisis; les montres mêmes, regardées ordinairement comme meubles utiles, sont de bonne prise, on consent pourtant à faire la grace à ceux auxquels on a pris l'argent, de leur laisser jusqu'à la concurrence de cinquante livres.

Trois jours et trois nuits, sans désemparer, dura cette visite inquisitoriale (1) Que l'on juge de l'inquiétude de ceux d'entre nous dont les corridors furent les derniers à passer, et quand elle fut terminée, quand nous pûmes nous retrouver, quelles conjectures effrayantes nous dûmes en tirer?

Bientôt après arriva le jour où il fut défendu de laisser entrer d'aucune espèce d'alimens dans

---

NOTA. Il seroit difficile de rendre la brutale grossièreté de l'administrateur Bergot en procédant à cette visite; je l'ai vu pousser le rafinement de la barbarie jusqu'à vouloir enlever à un détenu une tabatiere sur le couvercle de laquelle étoit le portrait de son épouse. *Ces Messieurs*, disoit-il, *se consolent avec ces portraits d'être privés des originaux*, *et il ne s'apperçoivent plus qu'ils sont en prison*... Le monstre! mais il a porté la peine de ses forfaits; mis hors la loi avec la Commune rebelle il a subi le même sort.

notre prison, et où le réfectoire commun fut établi.

On se garda bien de nous avertir de ce jour, crainte que nous ne fissions quelques provisions, et ce fut à l'improviste, le 24 termidhor, que nous vîmes disparoître les commissionaires, que l'entrée du guichet nous fut interdite, et que l'on nous signifia que, si nous voulions ne pas mourir de faim, nous devions nous décider, chacun, à emporter d'assaut, une place au réfectoire.

Je ne parlerai pas des deux mortelles heures que l'on étoit forcé de passer à la porte de ce refectoire, se coudoyant, se pressant, s'étouffant les uns les autres, je dirai seulement que pour nourrir des vieillards, des femmes délicates et foibles, des malades, on nous donnoit pour 24 heures à chacun, deux harangs pourris, de la merluche empoisonnée, et une chopine d'une composition de litarge, de bette-rave et de bois d'Inde, etc. que l'on appelloit vin. Les premiers jours, Bergot fit la visite des tables, non pour avoir l'œil sur ce que nous fussions bien et suffisamment nourris, mais pour enlever les coûteaux à ceux d'entre nous qui avoient eu l'adresse de soustraire le leur à sa vigilance farouche. Si nous nous plaignions de la nourriture détestable que l'on nous donnoit, il se mettoit en fureur: *C'est encore trop bon*, disoit-il, *pour des b. . . de conspirateurs que l'on va guillotiner*. Puis

il disoit au cuisinier : *Ne t'avise pas d'écouter ces b. . . . . là, s'ils ne veulent pas manger ce que tu leur sers, qu'ils se couchent à côté.*

Périnal, c'est le nom de ce nouveau Mignot à qui s'appliquent si bien ces vers de Boileau :

> Périnal, c'est tout dire, et dans le monde entier,
> Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Le cher homme ! il secondoit à merveille les intentions de son commettant, et il ne répondoit à nos plaintes que par ces mots : *Si j'écoutois l'administration de police, vous seriez encore plus mal.*

Je dois dire pourtant à sa justification, qu'il étoit, en quelque sorte forcé, par les sacrifices qu'il avoit faits, de nous traiter ainsi. Nous ne savions pas le secret, nous l'avons su depuis. En passant son marché, l'administration de police avoit exigé de lui, pour avoir le droit exclusif de nous empoisonner, une somme de quatre-vingt mille livres de pour boire, car cette administration aimoit beaucoup à boire, à en juger par Bergot qui ne paroissoit jamais, que le visage tout enluminé du jus de Bacchus, et qui s'ennivroit avec les porte-clefs, les commissionnaires eux-mêmes, au point qu'un jour la garde de la maison, comme il se disposoit à entrer en cet état, refusa de le reconnoître et l'arrêta ; il fallut toute l'éloquence du concierge

pour engager l'officier qui commandoit le poste à rendre ce pourceau, surtout pour qu'il promit de n'en pas faire un rapport.

Quelque peu difficile que tu sois, tu juges, cher lecteur, que deux harangs pourris, et un peu de merluche empoisonnée, dans l'espace de 24 heures, n'étoient pas très-propes à nous restaurer l'estomach ; si tu considères aussi que nous étions dans la canicule, époque où de tous tems, cette sorte d'alimens salés a été proscrite par des réglemens sévères de police, tu redoubleras d'indignation contre les scélerats qui traitoient ainsi des hommes, des citoyens, dont un grand nombre valoit mieux qu'eux.

Il y avoit parmi nous des vieillards infirmes qui avoient besoin d'un peu de bon vin pour se soutenir, des femmes malades, ou enceintes, plusieurs étoient au lait, eh bien! ces secours leur furent impitoyablement refusés. le citoyen Jiamboni Banquier, étoit moribond, sa femme dévorée par un cancer au sein : le premier demanda comme une faveur insigne, qu'on lui permit de faire entrer quelques sirops et autres choses qui lui étoient ordonnés, la seconde, quelques gouttes de lait: *Non f....* telle fut la réponse de notre Cerbère ; ils insistèrent : *Non f,... vous dis-je.....*

Quoique la lecture des journaux nous fut refusée, quelques nouvelles perçoient cependant dans notre prison ; nous interrogions les nouveaux

venus ; et le tribunal révolutionnaire , le nombre des guillotinés étoient toujours l'objet principal de nos questions ; nous frémissions de terreur au recit du nombre des victimes dont la tête tomboit chaque jour ; nous entendions parler de la conspiration du Luxembourg, et autres maisons, et nous ne pouvions concevoir comment une poignée de détenus sans relations, sans ressources, sans armes, avoient pu ourdir de pareilles trâmes ; nous jugions des autres maisons d'arrêt par la nôtre où le plus grand ordre, la plus grande soumission règnoient, et où nous étions tous plutôt retenus par notre respect pour la loi que par les verrouils.

Nous nous applaudissions de ne pas avoir eu parmi nous d'hommes capables de former des projets d'invasion, ni assez audacieux, assez scélerats, pour conspirer du fond de leur prison contre la représentation nationale. Helas ! nous ignorions que la foudre grondoit sur notre tête, que dans le moment même ont étoit à imaginer un roman de conspiration pour nous l'appliquer, qu'à la même table que nous, se trouvoient des monstres chargés de ce soin, et de celui de désigner les infortunés, destinés à porter la peine d'un forfait qui n'existoit que dans l'imagination infernale de leurs vils dénonciateurs.

Un nommé Manini, Italien, homme connu depuis la révolution pour un dénonciateur et un

moucharl, et qui n'avoit fait d'autre métier dans les différentes maisons d'arrêt où il avoit été détenu, fut l'inventeur de la fable; il s'accoupla à un serrurier nommé Coquery, imbécille qu'il avoit subjugué, ou par des promesses, ou par des menaces. Ce Manini un beau jour dénonça donc plusieurs individus détenus a St.-Lazarre, comme ayant offert seize mille livres au serrurier, pour scier un barreau de la seule fenêtre du premier où il y ait des barreaux, et ce afin de s'évader, pour aller ensuite égorger les membres des comités de salut puclic et de sureté générale, notamment Robespierre, à qui, disoit-il, Alain, (*jeune homme fils d'une frutière, lequel étoit toujours seul, et ne parloit presque à personne*) devoit arracher le cœur et le manger.

Cette fenêtre donne sur une espèce de terrasse du jardin de la ferme, mais une distance de 25 pieds la sépare; immédiatement au dessous est la guerrite d'une sentinelle. Le barreau enlevé, on devoit, selon Manini, passer une planche qui auroit formé un pont de la fenêtre à la terrasse, c'est à ce pont étoit fragile que les prétendus conspirateurs auroient confié leur destinée, et sans doute qu'ils auroient eu l'art d'endormir la sentinelle qui se seroit trouvée dessous, ainsi que les sentinelles voisines; sans cette précaution, elles auroient tout vu, tout entendu, et l'on doit croire qu'elles ne se seroient pas prêtées aux désirs des déserteurs.

Tel fut le chef-dœuvres de l'imaginative de Manini, suivi de Coquery. Cette dénonciation acceuillie comme elle devoit l'être par Robespierre et son cher Fouquier-Tainville, ils dépêchèrent Herman, ministre de la justice, à St.-Lazarre pour ordonner à deux autres de leurs agens dans la prison, d'inglober dans cette conspiration tous ceux qu'ils pourroient. Il est bon que mes lecteurs connoissent le moral des deux individus que le doux Herman chargeoit de ses pouvoirs. Le premier nommé Jaubert, est un belge réfugié qui, depuis qu'il est en france n'a fait que dénoncer ses compatriotes. Après avoir fait banqueroute dans sa patrie, il devint aide de camp et confident intime du féroce d'Alton, ministre sanguinaire des barbaries de Joseph deux dans la Belgique, de d'Alton qui faisoit éventrer les femmes enceintes, et écraser les enfans contre les murailles. Personne ne servit plus activement ce monstre horrible que Jaubert; personne plus que lui, lors de la révolution de la Belgique, ne persécuta les patriotes; il les épioit, les arrêtoit, les conduisoit lui même à la potence Aussi mérita-t-il que son maître le recommandât partuculièrement à Joseph deux; par contre coup pour reconnoître ce bienfait, après la mort de d'Alton, Jaubert fit imprimer son éloge et il s'attacha à prouver, en dépit de mille faits atroces qui tous déposoient contre le caractère féroce

et barbare de ce satellite d'un tyran, que jamais l'humanité et la liberté n'eurent un plus courageux ami. Lors de l'entrée des armées françoises dans la Belgique, Jaubert cabala de toutes ses forces pour croiser les opérations de nos commissaires, et pour empêcher les réunions; il est fort soupçonné d'avoir été complice de la trahison de Dumouriez; comme tel il avoit été arrêt à Lille, mais le conspirateur Lavallette le fit remettre en liberté. Depuis il vînt à Paris où il ne travailla qu'à dénoncer ses compatriotes réfugiés, tous convaincus qu'il n'est qu'un espion de l'Autriche. Il fut arrèté de nouveau, et de sa prison il ne cessa plus d'assièger les comités de dénonciations et de projets. Détenu avec Ronsin, Clootz, Péreyrau, Desfieux etc, il fut leur intime tant qu'il crut qu'ils l'emporteroient, mais dès qu'il vit qu'ils avoient le dessous, il les dénonça. Voilà l'homme que Robespierre établit arbitre de la vie et de la mort de huit cents citoyens. Voilà l'homme qui se dit le meilleur républicain qui existe, et qui nous appelle des gens timides en révolution.

Quand à Robinet, il est françois, marié depuis longtemps à Bruxelles; à l'entendre personne n'a mieux servi que lui la Révolution françoise dans la Belgique, ses avantures sont un roman qui n'a persuadé personne; du reste, entiérement asservi à Jaubert qu'il regardoit comme un

oracle, il faisoit gloire d'être son scribe et de lui obéir en tout.

Pour que ces deux coquins eussent plus de facilité à dresser les listes qui leur étoient demandées, Herman et les administrateurs de police ordonnèrent qu'ils eussent la liberté de compulser à volonté, les régistres des écrous, et souvent il venoit passer les matinées à travailler avec eux.

J'allois quelques fois dans la chambre de ce Robinet, parceque sa fenêtre donnoit sur la porte d'entrée; delà je pouvois appercevoir un instant ma femme et lui envoyer un baiser lorsque cette porte s'entrouvroit.

Un jour j'étois chez lui; *tu es un bon patriote*, me dit-il, *je vais te faire une confidence, mais à condition que tu n'en parleras à personne, si tu disois un seul mot tu serois perdu*. Il continua ainsi : « nous sommes chargés Jaubert et « moi par les comités de salut public et de sure- « té générale, de faire la liste de tous les aristo- « crates et de tous les contre-révolutionnaires « qui sont dans cette maison, aussitôt que nous « aurons fait cette liste, le patriotes sortiront. Je frémis à ces paroles ; voyant mon air interdit : « il faut que tous ceux qui ne se sont pas montrés ardents révolutionnaires y passent » me dit-il en faisant de sa main le signe de couper la tête. Il me montra ensuite une liste de quatre-vingdeux individus, parmi lesquels s'en trouvoient

que je connoissois pour bons citoyens, et sur le compte desquels Jaubert et lui avoient mis des notes vagues et fausses ; je ne pus m'empêcher de lui observer combien il étoit délicat d'accuser aussi légérement, et qu'elles funestes conséquences pouvoient en résulter: « nous n'avons « rien à craindre, répondit-il, il est décidé qu'il « faut que toutes ces têtes là tombent ; nous « sommes bien soutenus ; d'ailleurs remarque ces « mots qui sont au bas de la liste. *Nous obser-* « *vons que nous ne dénoncons pas, nous* « *nous bornons à émettre notre opinion sur* « *les individus ci dessus, ainsi qu'elle nous* « *a été demandée.* En cas, ce qui n'arrivera « pas, que l'on veuille nous inquièter, ces mots « là nous sauveront. »

Je ne puis rendre toute l'horreur dont je fus saisis à ces paroles barbares que cet infâme prononçoit d'un air gay, et dont le refrein étoit *vive la république.* Je racontai ce que j'avois vu à quelques uns de mes malheureux compagnons et le cœur partagé entre la crainte, les allarmes et l'espoir que, peut-être de, tels gredins ne seroient pas crus sur parole, nous attendîmes l'événement.

Dans cette attente pénible plusieurs jours s'écoulèrent pendant lesquels Jaubert et Robinet se conduisirent avec l'impudence de scélérats surs de leur coup; ils disoient à qui vouloit l'en-

tendre, qu'ils faisoient des liste; ils inspiroient une si grande terreur que l'on étoit à leurs pieds; si quelqun n'étoit pas de leur avis, ils le menacoient de l'envoyer à la guillotine; Jaubert obtint les faveurs de quelque femmes en les effrayant de la crainte d'être inscrites sur sa liste si elles les lui refusoient; une de ces infortunées n'en a pas été moins guillotinée du fait de ce fourbe exécrable. Tous deux ils taxoient les riches, et ils les inscrivoient malgré célà avec des notes calomnieuses; ils n'epargnèrent pas mêmes ceux qu ils appelloient leurs amis : *un révolutionnaire*, disoit Jaubert, *n'a point d'amis*. Sollicité par le citoyen Jolly, canonier, d'effacer le nom de sa maitresse et du citoyen Jamboni et de sa femme qui, disoit ce jeune homme, navoient donné que des preuves d'attachement à la révolution : tais-toi, répondit-il, *ou je t'y mets toi même*. Un détenu étoit mécontent de son compagnon de chambre : *Veux tu que je te débarrasse de cet homme là*, lui dit Robinet, *je le mettrai sur ma liste et son affaire sera bientôt faite*. Jaubert se promenoit dans les corridors et dans la cour, la tête haute; il narguoit, ricanoit les uns et les autres, et malheur à celui qui auroit trouvé mauvais cet air audacieux. C'est ainsi que ces infâmes, ces Nérons subalternes se conduisoient au millieu de ceux dont ils tramoient la perte et,

je n'ai fait qu'esquisser un coin du tableau de leurs scélératesses.

Arriva le jour où nous devions être temoins du résultat du travail de ces antropophages. C'étoit le 5 Thermidor, jamais ce jour, et les deux qui l'on suivis ne séffaceront de mon souvenir, Sur les quatres heures de l'après dinée, deux longs charriots couverts sont introduits dans la première cour. Nos cœurs se serrent, notre sang se glace en les appercevant de nos fenêtres. Qui-vient-on chercher? est-ce un simple transférement dans une autre maison? est-ce pour le tribunal révolutionnaire? - Le bruit se répand que l'on vient chercher plusieurs détenus, pour les transférer à Chantilly; mais la joye que nous lisons sur le visage de Jaubert et de Robinet, ne nous apprend que trop que la mission de ees deux charriots est d'enlever des victimes pour assouvir la soif sanguinaire des ogres du tribunal de Robespierre. D'un air sombre et silentieux, une vingtaine de guichetiers se répandent dans les corridors, ils se détachent trois par trois pour aller chercher ceux que l'on appeloit. Mornes et tremblans, nous étions rangés en files; bientôt passent ces infortunés que nous voyons pour la dernière fois; la paleur de la mort est sur le front des uns, le calme des ames fortes sur celui des autres; ils nous serrent dans leurs bras, ils nous disent adieu, ils nous invi-

tent au courage : *vous en avez plus besoin que nous*, nous disent-ils, *car vous restez* Un instant après nous les voyons monter dans les fatals charriots ; de là ils nous font encore signe de la main, ils nous crient : *nous allons mourir innocents*, en partant nous voyons encore leurs yeux fixer sur nous de longs regards, où se peignent le regret et la douleur. Quelle nuit affreuse on passe après avoir été témoin d'un pareil spectacle ! que le lendemain anssi fut terrible ! nous les savions devant ces juges de sang, auprès des quels l'innocence avoit le même destin. que le crime ! et quand nous apprîmes que leurs têtes à tous étoient tombées, quel fut notre espoir ! lorsque sur tout nous entendions répéter à chaque instant, que trente détenus seroient seulement épargnés à St.-Lazarre. !

Le 6, et le 7 nous souffrimes les mêmes angoisses, nous eûmes la même agonie, nous vîmes nos frères, nos amis s'arracher de nos bras pour marcher à l'échafaud ; mais ces deux derniers jours, par un rafinement de barbarie, on entra quatre heures d'avance les charriots dans la cour, afin de faire éprouver lentement à chacun le supplice affreux de douter s'il étoit, ou s'il n'étoit pas du nombre des proscrits que les bourreaux attendoient:

Le poëte Roucher, bon époux et bon père, fut du nombre des victimes du second jour. Au

moment où on vient le chercher, un de ses camarades achevoit de le peindre; attendez un instant, dit-il aux guichetiers, et il fit pour mettre au bas de son portrait, ces quatre vers qu'il adressa à sa famille et à ses amis :

Ne vous étonnez pas objets touchans et doux,
Si l'air de la tristesse obscureit mon visage,
Lorsqu'un crayon savant dessinoit cette image,
On dressoit l'échafaud et je songeois à vous.

Le 8, nous nous attendions encore à un nouvel enlèvement, mais nous apprîmes que l'on nous laissoit trois jours de répit, que la maison d'arrêt des carmes fourniroit pendant ces trois jours, et que l'on ne reviendroit que le 11 à St. Lazarre. Ce delai ajoutoit encore au supplice de l'indècision qui nous tourmentoit; là mort étoit dans nos ames; presque certains de mourir, nous faisions nos dispositions, nous écrivions à nos parens, à nos amis, nous nous apprètions enfin au passage de la vie au néant. Un de nos compagnons d'infortune, le citoyen Cayet, défenseur officieux, après avoir échappé au massacre du 2 septembre, après avoir été déja acquitté par le tribunal révolutionnaire, savoit qu'il alloit être enfin victime de la haîne que lui portoit l'infâme Cofinal, et qu'il seroit de la fournée du 11; la situation cruelle où il se trouvoit, lui inspira le 8 à neuf heures du soir la romance suivante :

Air, *L'heure approche où je vais mourir* etc.

Ouvrez enfin, ouvrez les yeux,
Amis, Septembre recommence !
N'entendez-vous pas vers ces lieux,
Le char de la mort qui s'avance ?
Dans le sang de nos compagnons,
Un tyran veut noyer ses crimes,
On vient pour lui, dans nos prisons,
Chercher de nouvelles victimes.

Quand des traîtres auprès de vous,
Livraient vos uom à la vengeance,
L'aveugle mort, des mêmes coups,
Frappoit la veillesse et l'enfance;
Graces, Beauté, talens, vertus,
Qui nous charmiez dans nos misères,
Douce amitié, vous n'êtes plus,
Trois jours ont dévoré nos frères.

Mais de mon geolier inhumain,
J'entends déja la voix cruelle....
Oui, je te vois, juge assassin;
Oui c'est moi que ton ordre appelle !...
Embrassez-moi mes bons amis,
Consolez ma femme, ma mère,
Portez quelque jour à mon fils;
Les derniers adieux de son père.

On m'arrache à vous pour toujours,
Objets si chers à ma tendresse !....
O toi, charme de mes beaux jours,
Toi, mon épouse, ma maîtresse,
Mon cœur, toujours exempt d'effroi,
Sous le fer de la tyrannie,

Ne respirera que pour toi,
Et pour mon ingrate patrie !

Dans la sombre nuit du tombeau
Entends ton époux qui te crie :
Supporte encore le lourd fardeau,
Des longs chagrins et de la vie ;
Pour l'enfant de ton bon ami,
Conserve un appui dans ta mère,
Sur tout, ô mon amè! apprends-lui,
A chérir le nom de son père.

Tremblez, juges, Bourreaux, tyrans,
Vous qui déchirez ma patrie ;
Et vous mânes encor sanglans,
Du vieux père de Virginie,
Levez-vous, des mêmes couteaux,
Frappez et tyrans et complices ;
Que les juges, que les Bourreaux,
Meurent de leurs propes supplices !

Pendant les trois jours de l'apparition au tribunal de nos malheureux camarades, quels témoins déposèrent contr'eux ? Manini et Coquery leurs dénonciateurs, toujours Manini et Coquery, le rôle de Jaubert et de Robinet étoit seulement de dresser les listes ; quant aux deux premiers, ils soutenoient éfrontement aux accusés qu'ils les avoient vus conspirer pour s'évader de St. Lazare, et égorger les représentans du peuple. Un accusé défia Manini de les désigner chacun par leur nom en les regardant ; il mit ses lunettes et n'en pût désigner

un seul, car il ne les connoissoit pas, et Coffinal en les injuriant, et les persiflant avec cruauté, ne les tint pas moins comme convaincus, lorsqu'un d'eux vouloit dire quelque chose pour sa défense, ce scélérat et Fouquier Tainville le forçoient à se taire par ces mots: *tu n'as pas la parole*, où: *le tribunal en sçait assez sur ton compte*; ensorte qu'ils se voyoient condamnés tous dans un espace de tems, qui eut suffi à peine pour les interroger sur leurs noms et sur leurs qualités; s'ils se plaignoient que l'on ne voulut pas écouter leur justification, soudain ils étaient mis hors de débats.

Il faudroit un volume exprès pour entrer dans le détail de toutes les atrocités de ce tribunal de vampires; je me bornerai a quelque faits qui ont eu rapports à la maison d'arrèt de St. Lazare.

Il y avoit dans cette maison deux femmes détenues portant à peu-prés le même nom, l'une s'appelloit Maillé et l'autre Maillet, on se trompe et l'on emmènne la seconde pour la première. au Tribunal on s'apperçoit de la méprise: *Qu'importe*, dit Coffinal, *passons à un autre*. Ainsi la Citoyenne Maillet fut guillotinée pour le délit imputé à la Citoyenne Maillé.

Mais nous avons fait d'une pierre deux coups se dirent Coffinal et Fouquier, par ce moyen la

Citoyenne Maillé se trouve jugée aussi. Ils l'envoyèrent douc chercher dans la nuit, quoique gissante sur son lit, travaillée par une maladie de nerfs, et l'on nous dit le lendemain qu'elle avoit été guillotinée sans avoir parue au Tribunal.

La veille, sonfils, qui n'avoit pas encore seize ans et qui étoit arrêté depuis l'âge de quinze ans, avoit été condamné aussi à perdre la tête, comme complice de la conspiration. Manini, parcequ'il avoit jetté un harang pourri qu'il ne pouvait manger, au nez du cuisinier;

La cy devant abbesse de Montmartre, agée de 80 ans, et ne pouvant plus ni se soutenir, ni parler; la citoyenne Meursin, paralitique qu'il falloit porter sur les bras, furent condamnées comme convainçues d'avoir tenté de s'évader, en passant d'une fenêtre sur une planche de dix pouces de large, à quarante pieds de terre, pour s'élancer dans un jardin dont elles auraient ensuite escaladé les murs.

Un fait plus unique encore et qui glace d'horreur: Le tribuual n'avoit pas osé pousser l'impudeur jusqu'a condamner un pauvre petit viiellard cy devant Porte-Dieu de saint sauveur, parce qu'il étoit trop insignifiant, trop grotesque pour que le peuple put penser qu'il eut eu le seeret d'une conspiration; il l'acquita donc, mais en même tems, il ordonna qu'il garderoit prison pendant 24 heures et qu'il seroit ensuite remis en liberté,

s'il ne venoit pas de nouvelles charges contre lui en conséquence il fut descendu à la conciergerie. Deux jours se passent, sans que ce malheureux entende parler de sa sortie ; le troisième, son étoile l'avoit conduit dans un guichet, au moment où l'on faisoit la toillette d'une cinquantaine de condamnés ; on l'appelle : croyant que c'est pour être libre, il accourt ; mais qu'elle est sa surprise ! on le saisit, on lui coupe les cheveux, on lui lie les mains derrière le dos ; il se démène, il crie, il pleure, il jure ses grands dieux qu'il à été acquitté, qu'il devroit être libre de la veille ; on ne l'en fait pas moins monter dans le charriot mortuaire, et il est guillotiné quoique acquitté,

Je m'arrête ici, j'en pourrois écrire bien d'avantage, mais, outre qu'il faut savoir s'arrêter, j'en ai dit assez pour faire connoître dans quelles mains nous étions, et si la vertu la plus pure pouvoit se flatter d'échapper à une destinée qui sembloit être celle de tous.

Quand perça dans notre prison la nouvelle que le tyran venoit d'être décrété d'accusation, spontanément nous levâmes les bras au ciel en actions de graces, des larmes coulèrent de nos yeux : *la Liberté, la patrie est sauvée*, s'écriâmes nous tous avec l'accent de la joye la plus vive ! *nous sommes sauvés nous mêmes !* J'étois dans ce moment avec le brave Gouchon, l'orateur des hommes du 14 Juillet et du 10

Aout ; nous maudissions le tyran, et nous concertions notre défense, car nous savions que nous étions du nombre des proscrits. (1)

Je n'essayerai pas de rendre le torrent de sensations ravissantes dont je fus inondé à cette heureuse nouvelle, cet instant me sera toujours sacré, je crois que nous acquîmes tous une nouvelle âme pour sentir notre résurrection. Le 10, qu'elle allegresse régnoit dans St.-Lazarre ! ce sombre sejour, naguèrres celui des pleurs et du désespoir, étoit devenu l'azile de l'espérance, de la joye et du bonheur, oui du bonheur, car nous nous associons de cœur au triomphe de la représentation nationale et au bon esprit des Parisiens, car nous étions certains que l'innocence alloit voir cesser ses longs tourmens, et qu'elle seroit solemnellement reconnue.

Il me reste un devoir à remplir, c'est de retablir une erreur qui a eu lieu relativement à quelques patriotes que l'on a confondus avec les Manini et les Jaubert, et dont la conduite a été bien loin de mériter un tel reproche. Ces cito-

---

(1) *Gonchon est un brave homme*, disoit Jaubert à ceux qui lui tèmoignent leur étonnement de voir sur sa liste un sans-culotte qui avoit rendu tant de services à la révolution, *mais il est trop estimé des sans-culottes du Faubourg*; *il faut qu'il meurt.* Ces paroles étoient celles que Roberspierre proféra à un ami de Gonchon qui préssentoit son opinion sur ce patriote.

yens ont éprouvé des désagrémens qu'ils n'avoient pas mérités. Quelques aristocrates tentèrent de tourner à leur profit la nouvelle révolution ; ils pensèrent que ce seroit faire un grand coup de calomnier des patriotes, et des hommes timides et crédules, qui foisonnent dans les maisons d'arrêt comme allieurs ont crus ces messieurs sur parole.

Voici le fait : les Coffinal et les Fouquier, s'appercevant que le peuple commençoit à douter de la réalité des conspiration s don on faisait figurer au Tribunal tant d'acteurs disparates, imaginerent d'appeller comme temoins seulement pour la forme, des hommes connûs par leur moralité, ou leurs services. enconséquence un Gendarme vint chercher le Citoyen Pepin-Desgrouhettes à St Lazare. Peqin qui sollicitoit sa sortie, crut qu'il alloit monter sur le fauteuil dont on ne descendoit que pour aller à la mort ; la surprise de ce coup inatendu lui fit perdre l'usage de ces sens ; es amis l'encouragèrent cependant, et sa bonne conscience lui rendit toute sa force, il partit. Jusqu'au soir, les patriotes furent dans une inquiètude cruelle, il revint et nous raconta qu'il avoit été appellé pour déposer sur la conspiration prétendue ; il nous dit, et depuis des témoins oculaires me l'ont assuré, qu'il témoigna son étonnement de cette conspiration dont jamais il n'avoit

entendu parler ; et qu'il avoit rejetté bien loin l'idée de son existence. Qu'interrogé sur le moral des individus accusés il avoit constamment répeté n'avoir jamais eu aucunes relations avec eux en général ; qu'il avoit dit ensuite tout le bien qu'il savoit de ceux qu'il connoissoit, et fait ses efforts pour les sauver ; qu'alors Coffinal qui présidoit l'avoit ainsi apostrophé : *tu n'es pas ici deffenseur, et comme témoin, nous n'avons pas besoin de t'entendre à décharge.* C'est ainsi que s'est conduit Pepin ; j'ajoûterai que la seconde fois qu'il fut mandé, Jaubert osa venir le trouver avant de partir, et lui montrer une nouvelle liste, en le chargeant d'une lettre pour Fouquier-Tainville ; que voyant cette liste qui offroit les noms d'excellens citoyens, Pepin traita cet homme vil avec toute l'indignation et le mépris qu'il méritoit, le menaça d'avertir les braves gens qu'il vouloit assasiner (*ce qu'il fit le jour même*, et s'il étoit encore appellé au tribunal, de reveler tout au Peuple au risque de périr ; je demande si c'est l'à être complice de Jaubert ? cependant, des méchans en ont accusé Pepin, et quelques hommes sans caractère ont accrédité ces propos. Mais sa marche franche, indépendante de tous les partis, les services qu'il à rendus à la révolution dans les diférentes fonctions qu'il à exercées, l'estime de ses concitoyens dont il n'a cessé de jouir, cautionnent à Pepin

que jamais les clameurs de quelques calomniateurs et de quelques sots, ne terniront une réputation qui a pour base les vertus d'un bon époux, d'un bon père, d'un bon ami et d'un bon citoyen.

Gagnant administrateur de police destitué par Robespierre, fut appellé avec Pepin, mais seulement pour faire nombre et jetter de la poudre aux yeux du peuple; Gagnant soutint de même qu'il n'avoit aucune idée de la conspiration. On lui a reproché depuis d'avoir été cause de la mort de Loiserole, homme de loi, et placé par Jaubert parmi les prétendus conspirateurs. Le fait est que Gagnant avoit eu une querelle particulière avec Loiserole au réfectoire, et que ce dernier l'avoit accusé d'avoir imaginé, lorsqu'il étoit administrateur, le projet de nourrir les détenus en commun. Arrivé au tribunal, Gagnant est interrogé sur cette querelle, il la raconte succinctement comme je viens de le faire, sans charger aucunement l'accusé, et Loiserole est condamné comme complice de la conspiration de St-Lazarre. Peut-on attribuer cette condamnation à Gagnant sans une injustice aveugle et sans inepie? D'un autre côté, pouvait-il nier qu'il eut eu une querelle avec Loiserolle, lorsque trois cents témoins auroient pu lui donner un démenti? Il est bien évident que les vampires juges ne cherchoient que des pretextes pour condamner et que les moindres qu'ils saissoient leur suffi-

soient pour établir un roman des intentions les plus criminelles,

Le citoyen Molin, et le citoyen Roger bon sans-culottes, se virent aussi appeller avec la même surprise; mais on ne leur fit pas la grace de les interroger, consequement il ne parlèrent ni à charge, ni a décharge· Cependant la malveillance s'est aussi exercée sur leur compte, et ils ont été l'objet des plus lâches calomnies.

J'ai cru devoir en terminant cet ouvrage, écarter de la tête des innocents des inculpations odieuses pour les reporter sur celle moins coupables.

Il y a trois mois que *L'agonie de St-Lazarre* devroit être publique, des contrariétés l'ont empêché de paroître plutôt. Dans cette intervale, Jaubert à publié un écrit dans le quel il nie ce que huit cent détenus qui étoit à St.-Lazare, attesteront; à l'entendre il est un modèle d'humanité, de justice et de patriotisme; il s'est mis en quatre pour sauver celui-ci, celui-là, et les faiseurs de liste lui inspirent une horreur invincible, il n'a cessé de leur faire la guerre. Le moment viendra de montrer toute l'effronterie toute l'impertinence, toute la scélératesse de cet homme infâme,

J'avois omis un trait de cet être si sensible. Lorsque la révolution du 9 Thermidor eut rendu l'espoir aux détenus innocens, c'étoit à qui

témoigneroit à Jaubert son mépris et son indignation ; craignant qu'on ne lui fit un mauvais parti, chose qui ne seroit pas arrivée, la loi seule devant punir de tels forfaits, la commission de police le fit transférer au plessis ; furieux devoir la puissance du crime détruite, Jaubert en partant s'écria : *Les scélérats ! il y en auroit eu une trentaine de sauvés, mais a présent, ils périrant tous.*

Un autre fait que j'ai aussi oublié dans le corps de cet ouvrage- Notre Cerbère Verney, bien persuadé que nous serions tous guillotinés, avoit résolu dans sa sagesse d'appliquer d'avance à son profit, effets, linge, argent, etc. Ce que l'on nous apporteroit pendant plus de quinze jours on nous apportoit comme à l'ordinaire ce qui étoit nècessaire à nos besoins ; l'honnête homme gardoit tout dans son greffe, et nous nous souffrions les plus cruelles privations. Ce ne fut qu'après la révolution que nous apprîmes le petit tour de passe passe de monsieur Verney; on trouva chez lui des monceaux de pacquets de linge et d'effets ; quant à l'argent nous n'eu entendîmes jamais parler.

Je m'arrete ici ; j'ai esquissé le tableau des atrocités dont nous avons été les victimes ; j'ai signalè le crime ; j'ai pris la défense de quelques citoyens que je crois calomniés ; je laisse à d'autres plus éloquens que moi à achever ce que j'ai commencé.

FIN.

